



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 29'304
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 5
Surface: 79'080 mm²

Stupéfiants

La vente régulée de cannabis attise les convoitises de paysans



Le chanvre est aussi cultivé pour de nombreux produits dérivés, comme le papier, les fibres vestimentaires, des isolants, etc. Ici, en Valais, au-dessus de Martigny, en 2003. KEYSTONE

Des agriculteurs souhaitent cultiver le chanvre indien qui sera distribué dans le cadre de projets pilotes

Gabriel Sassoon Zurich

Alors que des villes suisses sont en train de mettre en place des projets pilotes de régulation du marché du cannabis, des convoitises s'aiguisent dans le secteur agricole. Qui va produire l'herbe qui pourrait être distribuée à Genève, à Berne, à Bâle-Ville et à Zurich? Une douzaine d'agriculteurs ont exprimé leur intérêt au Département des questions sociales ber-

nois, rapportait dimanche la *Schweiz am Sonntag*. «Il y a un véritable potentiel, plaide Andreas Wyss, directeur de la Société des paysans bernois. Cultiver du cannabis est facile et peu gourmand en surface. Et il existe déjà une expertise dans la culture de chanvre, pour la fabrication de cordes par exemple.»

Les agriculteurs intéressés de-

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 29'304
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 5
Surface: 79080 mm²

vront toutefois patienter: les autorités bernoises prévoient de s'approvisionner auprès d'entreprises actives dans l'importation de cannabis utilisé à des fins médicales. «C'est trop compliqué de tester la production agricole indigène dans le cadre d'un projet pilote, explique Franziska Teuscher, directrice de l'Education, des Affaires sociales et du Sport de la Ville de Berne. Les règles à respecter sont très contraignantes. Mais, si un jour il y a une légalisation au niveau national, c'est une bonne idée.» La culture et la transformation de cannabis requièrent une autorisation exceptionnelle de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Recours à des entreprises

Zurich, Genève et Bâle-Ville n'ont pas encore arrêté leur choix sur la provenance de l'herbe. Mais les villes pencheraient plutôt pour s'approvisionner auprès de sociétés installées à Saint-Gall ou à Bâle qui produisent déjà sous serre du cannabis à très faible teneur en THC et ce à des fins médicales. «A

court terme, ce n'est pas idéal de faire appel à des agriculteurs, estime Sandro Cattacin, membre genevois du groupe de réflexion interville. La substance qui sera vendue nécessite des qualités que les paysans suisses n'ont pas.» Le sociologue tempère de plus les attentes. «Les projets pilotes s'adresseront à un cercle restreint d'utilisateurs, la demande sera peu élevée.»

Selon l'Union suisse des paysans (USP), 20 hectares sont aujourd'hui affectés à la culture de chanvre agricole pour la fabrication de thé ou de bière, entre autres. «C'est un tout petit marché», dit la porte-parole, Sandra Helfenstein. L'USP souhaite-t-elle qu'il s'étende grâce aux projets pilotes? «Nous n'allons pas pousser pour une production indigène. Mais, si du cannabis peut être vendu légalement, il est certain que des agriculteurs sont prêts à couvrir la demande.» L'idée n'enthousiasme pas le conseiller national et directeur de l'USP, Jacques Bourgeois (PLR/

FR). «A titre personnel, je suis opposé à la libéralisation. Ce n'est pas rendre service à la société. Pour nous, le mieux est de nous concentrer sur ce que nous savons faire, soit les denrées alimentaires. Mais voyons comment les projets pilotes se développent.»

La qualité en question

Produire de l'herbe indigène? Le cultivateur fribourgeois de chanvre agricole Jean-Pierre Egger affirme ne pas s'y intéresser du tout. «Il ne fait pas assez chaud en Suisse. Et je ne voudrais pas fumer du cannabis cultivé en indoor.» Selon lui, il serait possible de produire du cannabis moyennement fort, en plantant en pleine terre et en région bien ensoleillée des plantons de chanvre indien grandis en serre. «Le grand désavantage est que ces plantons sont tous issus de la même plante mère, ou de deux ou trois, ce qui est un appauvrissement colossal de la force naturelle qui est dans le chanvre indien.»

Vente en pharmacie ou associations de fumeurs

● Des projets pilotes de régulation du marché du cannabis sont en train d'être ficelés par Berne, Genève, Bâle-Ville et Zurich. D'autres villes participent à la réflexion. A l'origine de leur démarche, le constat que l'interdiction ne dissuade pas les fumeurs de joints et favorise le succès du marché noir. En Suisse, 300 000 à 500 000 personnes fument régulièrement de l'herbe.

Que prévoient les initiatives en l'état actuel? A Berne, on pourra se procurer de l'herbe en pharmacie pour un usage récréatif, à condition notam-

ment d'être majeur et d'être résident dans le canton. Les quantités seront limitées. Le cannabis sera vendu au prix du marché noir, soit 15 à 20 fr. par gramme, indique Matthias Egger, qui pilote le projet.

Genève, Bâle et Zurich tentent, elles, de se coordonner. Elles prévoient la création d'associations de 300 à 400 consommateurs adultes qui ont un usage problématique mais aussi des consommateurs qui ont un usage raisonné, indique Sandro Cattacin, membre genevois du groupe de réflexion interville. Les fumeurs devront s'engager

à fumer chez eux. De jeunes mineurs en rupture pourraient également être accompagnés dans leur consommation.

Limités à quelques années et encadrés scientifiquement, les projets devront être approuvés au niveau local, puis obtenir une autorisation exceptionnelle de l'Office fédéral de la santé publique. Alain Berset a soutenu dans la *NZZ am Sonntag* la recherche de nouveaux modèles «si tant est qu'ils s'orientent vers le droit existant». Le ministre de la Santé se trouve aujourd'hui à New York pour la session spéciale de l'ONU consacrée aux drogues.